



# Le Lyotain

## Edito

2015, année sombre, s'est terminée dans la peine, le sang et la douleur pour le pays et plus intensément pour les familles touchées. Ces événements atroces et barbares ont terni les fêtes de fin d'année, en blessant et endeuillant bon nombre de nos concitoyens.

Alors mettons tout en œuvre en 2016 pour nous rassembler et créer ensemble les conditions qui permettent qu'elle soit sereine pour tous, qu'elle soit une année de réalisation de vos ambitions et projets, qu'elle apporte à chacune et chacun joie et bonheur.

Notre commune et son hameau ont de nombreux projets et chantiers d'importance dont Le Lyotain se fera régulièrement l'écho pour vous informer au mieux.

### **Nous sommes tous concernés par la réforme territoriale à venir**

Le plus important est sans doute celui engendré par la réforme territoriale, émanation directe de la loi NOTRE, qui vise à réorganiser les collectivités territoriales. Nous serons tous impactés.

Madame la Préfète propose de fusionner notre communauté de communes Seine Melda Côteaux avec plusieurs communautés de communes :

- dans un premier temps, Seine

Barse, Les Portes d'Othe (Estissac partiellement), Bouilly Mogne Aumont (partiellement) et le Grand Troyes,

- pour, à terme, créer un espace communautaire allant de Lusigny à Nogent sur Seine.

C'est vous dire combien sera importante et lourde de conséquences la décision de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en avril prochain.

Cette proposition interpelle nombre d'élus qui se posent bien des questions, à la fois d'ordre administratif, fiscal, de gouvernance, de compétences, d'identité territoriale.

Madame la Représentante de l'Etat propose que ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale soit installé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dans des délais très courts, les élus de chaque entité devront se rencontrer, réfléchir, construire et acter les bases solides permettant de bâtir cette nouvelle collectivité de façon pérenne, évolutive, solidaire, égalitaire. Cette entité devra répondre aux attentes et besoins de chaque administré, qu'il appartienne au monde rural ou urbain.



**Mars 2016**

La réussite de ce projet nécessitera une importante communication de qualité entre les organes de réflexion et les administrés.

### **Le devenir de Grange L'Evêque**

Courant décembre dernier, à la demande des maires de Macey et de Saint-Lyé, nous avons rencontré le Secrétaire général de la préfecture afin d'obtenir des informations sur l'état d'avancement de la procédure en cours de demande de création d'une commune.

La réponse à nos interrogations a été la suivante : « les périodes électorales étant closes, nous pouvons poursuivre la réflexion sur ce dossier, nous vous rencontrerons prochainement. L'objectif étant de nous prononcer sur le devenir de Grange l'Evêque fin mars début avril au plus tard ».

### **Renforcer la sécurité et le bien-être**

A la suite de l'installation de la

vidéo-protection (voir page 3), afin de conforter l'action sécuritaire entreprise et à la demande de Lyotains, d'Evêchats et de membres du conseil municipal, un groupe de travail va étudier la mise en place de l'opération « Voisins vigilants », en coopération avec la Gendarmerie Nationale.

Comme vous pourrez en juger à la lecture de votre premier Lyotain de l'année, 2016 va être intense pour votre équipe et les services municipaux. Je compte sur l'implication constructive de chacun en son domaine avec le souci permanent de l'intérêt général et de l'amélioration du bien-vivre dans notre commune et son hameau.

Je vous donne rendez-vous dans les prochains bulletins et lors des réunions publiques à venir.

Le maire, Marcel SPILMANN



# Informations mairie

## **Permanence de madame Boeglin**



Comme chaque année, Madame Danièle Boeglin viendra tenir une permanence à la mairie de Saint-Lyé, le samedi 5 mars de 10h30 à 12h.

**Venez nombreux lui poser vos questions, elle se fera un plaisir de vous écouter et de vous répondre.**



# Informations mairie

## **3 nouveaux conseillers municipaux en 2015**

Votre Conseil municipal a évolué en 2015 à la suite de trois démissions.

▪ **Stéphane Gaucher**, artisan en travaux publics, a remplacé Franck Gibassier, qui a quitté Saint-Lyé à la suite d'une mutation professionnelle.

▪ **Véronique Duchamp**, secrétaire commerciale, a pris la relève d'Amel Navarro qui, après la naissance de son troisième enfant, a repris une activité professionnelle.

▪ **Laurence Fournier**, gérante d'une agence de communication, a pris le relais de Catherine Quiring qui a démissionné pour convenances personnelles.

Nous souhaitons à chacun pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions et leurs nouvelles vies.

## **Ramassages des encombrants**

Saint-Lyé : 26 octobre

Grange l'Evêque : 18 mars et 21 octobre

Merci de les sortir la veille au soir du passage.

## **1<sup>ers</sup> effets bénéfiques de la vidéo-protection**

Agréée et autorisée par l'autorité préfectorale, dans le respect des directives de la Commission

nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), la vidéo-protection est opérationnelle. Les premiers effets ne se sont pas fait attendre. Comme vous l'avez sans doute constaté, les rassemblements autour de l'église et de l'espace scolaire ont cessé. En effet, nous ne constatons plus de dégradation, plus d'atteinte à la propreté environnementale et plus de commerce illicite.

## **Les démarches en ligne**

### ***- Sur le recensement citoyen obligatoire***

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte Mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !



# Informations mairie

## - Sur l'inscription sur les listes électorales

Les habitants de Saint-Lyé peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

## - Sur [Mon.service-public.fr](http://Mon.service-public.fr)

C'est une bonne occasion de découvrir les autres services en ligne disponibles sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), le compte unique des démarches administratives sur Internet. Il propose en effet un espace confidentiel qui permet d'enregistrer une copie de ses papiers d'identité ou de tout autre document d'importance. Parmi les démarches disponibles, vous pouvez déclarer votre changement de coordonnées (adresse, courriel ou numéro de téléphone) à plusieurs administrations simultanément ou encore les informer de votre changement de nom en cas de mariage ou de divorce. Les services en ligne de nombreux organismes sociaux dont la Caisse d'Assurance Maladie et la Caisse d'Allocations Familiales sont également accessibles avec [Mon.service-public.fr](http://Mon.service-public.fr)



## **RAPPEL**

### **Prolongement de la durée de validité de la carte d'identité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans.

La durée de validité de la carte nationale d'identité passe ainsi de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2014** à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013** à des personnes majeures.

### ***IMPORTANT***

Cette prolongation n'est pas valable pour les cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures qui seront valables 10 ans à partir de la date de délivrance.

Pour les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, il est inutile de vous déplacer en mairie. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Attention : ceci est valable en France. Certains pays de l'Union Européenne n'acceptent pas les cartes d'identité de plus de 10 ans.



# Informations mairie

## Correspondante de presse

Votre nouvelle correspondante Est-Eclair / Libération Champagne : Agnès Briand, 4 rue de la Fontaine à Saint-Lyé. 03.25.76.62.00

[agnes.briand@yahoo.fr](mailto:agnes.briand@yahoo.fr)

## Permanences juridiques du CDAD

Les juristes du CDAD (conseil départemental d'accès au droit de l'Aube) répondent à toutes les questions juridiques que vous vous posez et ont pour rôle de vous informer, vous aider et vous orienter dans vos démarches juridiques, droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale...), droit des victimes, droit pénal, droit du logement, droit de la consommation... Adressez-vous dans les mairies des permanences pour prendre rendez-vous.

### A Saint-Lyé à 10h :

Lundi 7 mars, lundi 4 avril, lundi 2 mai, Lundi 6 juin, lundi 4 juillet.

### A Barberey-Saint-Sulpice :

Vendredi 18 mars - 9h, lundi 18 avril - 9h30, mardi 17 mai - 9h, lundi 20 juin - 9h, lundi 25 juillet - 9h.

### A Macey à 9h30:

Mardi 5 avril, mardi 7 juin.

### A Creney-Près-Troyes à 9h :

Mardi 8 mars, mardi 10 mai, mardi 12 juillet.

---

## Inscription scolaire 2016/2017

Comme les années précédentes, les inscriptions scolaires se dérouleront à la mairie pendant les vacances de printemps.

**Ecole maternelle: le mercredi 06 avril de 09h à 12h et le mercredi 13 avril de 14h à 18h30.**

**Ecole élémentaire: le mercredi 06 avril de 14h à 18h30 et le mercredi 13 avril de 09h à 12h (inscription obligatoire pour les élèves de grande section qui seront scolarisés en CP)**

La présence de la personne exerçant l'autorité parentale est indispensable

### Pièces à fournir:

- Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance
- Le carnet de santé ou un certificat de vaccinations
- Une pièce d'identité du responsable légal
- Un justificatif de domicile récent
- Le cas échéant, un certificat de radiation de l'école précédente
- Le cas échéant, les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement)



# Communication

## Renforcement de la communication

Le maire et la municipalité ont souhaité réorganiser la commission communication pour renforcer le lien avec les Lyotains et les Evêchats et développer l'information. Mettant à profit l'arrivée de Laurence Fournier au sein du conseil municipal, le maire a proposé la désignation d'un référent communication. Laurence Fournier,

professionnelle en la matière, a accepté la mission de Conseiller Délégué en charge de la communication. Avec les membres de la commission communication, elle va s'attacher à développer la communication entre vos élus, les services municipaux et vous, Lyotains et Evêchats. Le site internet de la commune va notamment être retravaillé afin de le rendre attractif et interactif. Cette opération permettra une utilisation simplifiée pour tout public.



## Patrimoine communal

### Le Physic club dans ses nouveaux locaux

Depuis le début de l'année 2016, le Physic club a rejoint les installations sportives de la commune (stade de football, tennis...). Il occupe l'ancienne salle socio-culturelle rénovée par le service

technique et désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les locaux ainsi libérés (au n° 1 rue Henri Rodin) sont en cours de mise aux normes. Ils permettront de proposer prochainement une salle de réunion aux associations et autres activités.

Travaux à venir : la mise aux normes du Club Ado.



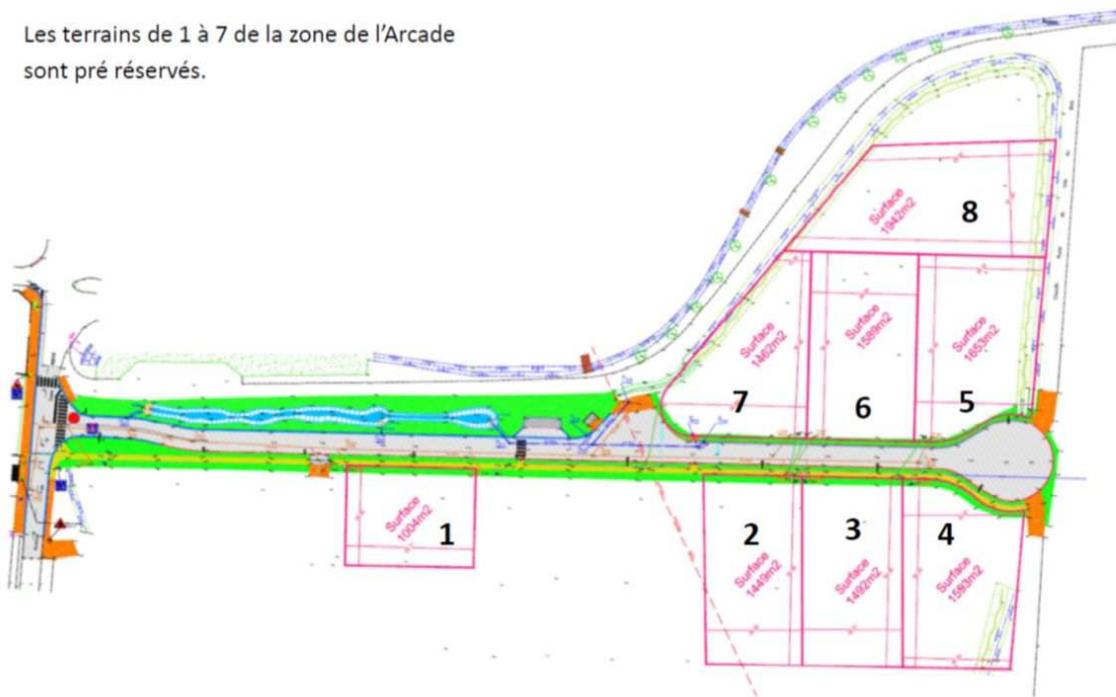


# Urbanisme et développement économique

## Zone de l'Arcade : 7 terrains pré-réservés

L'aménagement de la zone artisanale de l'Arcade terminé en 2015 permet la commercialisation des lots. 7 des 8 terrains sont pré-réservés et le bornage va être réalisé très prochainement. Après l'instruction du permis d'aménager modificatif, les compromis de vente pourront être rédigés et soumis à la signature des intéressés.

Les terrains de 1 à 7 de la zone de l'Arcade sont pré réservés.



## 2<sup>e</sup> phase d'aménagement du centre bourg

### Un beau projet à partager



La première étape de l'aménagement et de la mise aux normes du centre bourg est opérationnelle depuis de nombreux mois. Les nombreux utilisateurs du parking de la Poste et de la liaison vers les écoles, le local pompier et la maison des services en apprécient la propreté et la praticité en toute sécurité.

La poursuite de la réhabilitation du centre bourg devra permettre l'accessibilité à tous des commerces et immeubles communaux, l'organisation du stationnement et la sécurité routière ainsi que celle des piétons, dans le respect des nouvelles normes en vigueur.



# Urbanisme et développement économique

Lors de la séance du 23 novembre dernier, la société C3I, maître d'œuvre, a présenté un avant-projet au conseil municipal qui a validé la réalisation de la deuxième tranche d'aménagement (16 voix pour, 4 contre et 3 abstentions) de notre

centre bourg. A la suite des échanges, C3I a pris en compte les remarques pour avancer sur le projet et les études techniques.

## Le plan local d'Urbanisme en cours de révision

En novembre 2015, le Conseil Municipal a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU. La révision du PLU est rendue nécessaire par les évolutions législatives successives qui obligent la commune à revoir certains de ses objectifs ainsi que les règles en vigueur.

Pour rappel, le PLU est composé de pièces écrites, de pièces graphiques et d'annexes. La première pièce est le rapport de présentation, qui analyse l'état initial de l'environnement et le fonctionnement urbain de la commune. Il dresse donc le diagnostic du territoire. De plus, il explique l'ensemble du PLU.

La seconde pièce, la plus importante, est le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD. Il s'agit d'un document définissant les objectifs communaux en termes d'aménagement, d'environnement, d'urbanisme, d'habitat, d'économie, de services, loisirs, etc. Véritable clé de voûte du PLU, ce document d'objectifs est traduit de manière réglementaire au travers du règlement écrit et du règlement graphique.

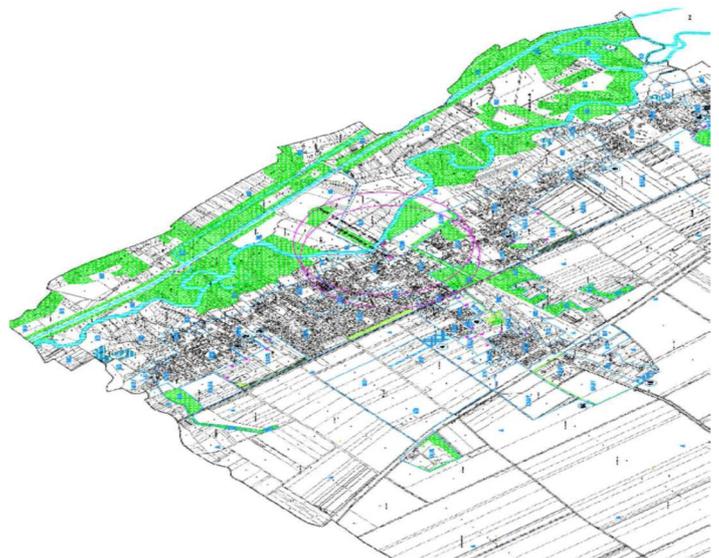
Le règlement graphique, plan de zonage, définit des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Pour chacune de ces zones, un règlement propre est rédigé. Il réglemente les utilisations et occupations du sol autorisées, les principes d'im-

plantation, les aspects architecturaux et techniques des constructions.

Enfin, le PLU comporte des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Il s'agit de documents définissant les grandes lignes du projet d'aménagement des zones à urbaniser. Il prend en compte les objectifs du PADD et les traduit de manière localisée, en termes d'accessibilité, d'habitat, de cadre de vie, de paysage, etc.

Aujourd'hui, la commune a retenu un bureau d'études, le CDHU, et a lancé les études de révision du PLU. Plusieurs réunions de travail ont été réalisées et la première étape, la définition du diagnostic, est validée.

Vous pouvez vous exprimer sur ce projet de révision du PLU en mairie par le biais d'un registre prévu à cet effet ou par courrier.





# Voirie et environnement



## Réfection de voiries

### 2<sup>e</sup> campagne

Après la première campagne de petits travaux de réfection de voiries (cf. Le Lyotain d'octobre 2015), la seconde campagne de rebouchage de trous et nids de poule a été réalisée en fin d'année par l'entreprise Roussey, notamment la couche de roulement Passage du Crotay et une partie de la rue du Crotay.

Pendant l'automne, la commission voirie, le maire et le responsable du service technique ont répertorié les trous qui nécessitaient d'être repris avant de consulter plusieurs entreprises qui ont été mises en concurrence.

Coût des travaux : environ 17 000 € TTC.

### Investissements 2016

Les prochains travaux de voirie ne pourront être réalisés qu'après le vote du budget en mars prochain. Sont notamment prévus en tranche ferme les deux extrémités de la ruelle du Moulin, le prolongement de la rue du Calvaire et une partie de la rue des Cortins (devant l'abribus).

La commission Voirie & Environnement étudie d'autres projets pour 2016.



# Enfance jeunesse et vie locale

## Service vie locale

### 3 ateliers vous accueillent

**Mémoire** : le vendredi après-midi tous les 15 jours.

**Couture** : tous les vendredis après-midi hors vacances scolaires.

**Informatique** : tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à contacter Didier RENARD (06 31 89 63 48) ou à vous renseigner à la Mairie.



# Festivités et culture

## Illuminations de fin d'année, 8 nominés

Félicitations et merci à tous les habitants qui agrémentent les abords de leur maison pendant la période des fêtes de fin d'année. Le jury a nommé fin 2015 :

- **Christian Caillot**
- **Ex-aequo : Yves Delaine et Farid Himeur**
- **Stéphanie Valentin**
- **Michel Moraux**
- **Marie-Claire Gonnot**
- **Monique Simon**

Prix hors catégorie : **Simone et Yvan HRVOJ.**



## Chasse à l'œuf

Le lundi 28 mars 2016 à partir de 10h30 se tiendra dans le parc de l'hôtel de ville la traditionnelle chasse à l'œuf .

Venez nombreux !



 **Commune de Saint-Lyé**

# Chasse à l'œuf

Ouverture de la chasse à 10h30

Sans inscription

**Lundi**  
**28 mars 2016**

Permis de chasse aux enfants de la commune âgés de 18 mois à 6 ans. Les œufs seront rassemblés dans des paniers et redistribués équitablement à tous les enfants

# Agenda

Voici les événements déjà programmés. Votre agenda sera complété au fil des Lyotains et par affichage à la mairie.

## MARS

### 28, lundi de Pâques

Chasse aux œufs dans le parc de l'hôtel de ville.



## AVRIL

### Vendredi 15

Rando Rollers

### Vacances scolaires

Sortie Club Ados pendant 2 jours à Europa Park en Allemagne.

### Jeudi 28 après-midi

Découverte des ateliers existants et présentation de nouvelles activités : les plus plébiscitées permettront d'ouvrir de nouveaux ateliers.

## JUIN

### Samedi 4

Initiation à l'artisanat, salle des fêtes de Saint-Lyé.

## JUILLET

### Samedi 2

Raid sportif familial

### Jeudi 14 Fête nationale

Après-midi et soirée, Parc de l'hôtel de ville ou salle des fêtes selon la météo.

## SEPTEMBRE

### Samedi 17

Ouverture de l'église de Saint-Lyé dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

## OCTOBRE

### Sam. 1<sup>er</sup> et Dim. 2

Exposition d'art à la salle des fêtes de Saint-Lyé.

### Samedi 15

Marche Octobre rose pour la Ligue contre le cancer, départ de l'hôtel de ville.

## NOVEMBRE

### Dimanche 6

Thé dansant à la salle des fêtes de Saint-Lyé.

### Dimanche 27

Marché de Noël à la salle des fêtes de Saint-Lyé.

## DECEMBRE

### Dimanche 18

Distribution des colis de Noël à nos aînés, en mairie.

### Samedi 24

Promenade du Père Noël en calèche dans les rues de Saint-Lyé.

**Et aussi...** Le Noël des enfants.

# **Etat civil**

## **Naissances**

Aaron AVY le 25 septembre 2015  
Kelly LENFANT le 27 septembre 2015  
Hemjy DEROIN le 4 novembre 2015  
Amélia LACHAUD le 5 novembre 2015  
Kays BENSLIMANE le 6 novembre 2015  
Capucine ODIOT le 12 novembre 2015  
Jaime SART le 2 décembre 2015  
Lou PRIVE SERRANITO le 8 décembre 2015  
Pierre RIFF le 21 décembre 2015  
Côme COTTENTIN le 15 janvier 2016  
Bilel OULD-SMAA le 25 janvier 2016  
Eloan MATRION le 30 janvier 2016  
André RYDZINSKI le 5 février 2016

## **Décès**

Danièle CHENEVOTOT le 26 octobre 2015  
Jérôme COLSON le 28 décembre 2015



## **Jérôme Colson nous a quitté**

Depuis son embauche au service technique de la commune en avril 1995, Jérôme avait su mettre en valeur sa passion pour les espaces verts et le fleurissement. Ses compétences dans ce domaine environnemental en ont fait le référent auprès du responsable de service. Pour se perfectionner, il avait suivi divers stages autour de cette spécialité paysagère. A force d'opiniâtreté, il a conduit Saint-Lyé à l'obtention de la première fleur.

Hélas, il nous a quitté brutalement en fin d'année 2015. La maladie l'a emporté trop jeune, le ravissant à l'affection de sa famille, de ses proches et de ses collègues.

Son départ soudain et le départ à la retraite de certains de ses collègues conduisent la municipalité à mener une réflexion sur l'organisation et les attentes du service technique. Provisoirement, pour permettre un fonctionnement optimal et faire face aux diverses tâches, un agent en contrat d'accompagnement à l'emploi a été recruté.

Nous renouvelons à l'épouse de Jérôme, ses enfants et sa famille nos plus sincères condoléances.